

# AG du 25 mars 2017

## **Présentation des groupes**

Admin, technique, accueil, info-com  
Boubou lance un appel au secours pour info-com  
Pascal indique que le site est un peu en stagnation.  
Il circule des fiches d'inscription aux groupes.

[Voici les nouveaux inscrits :](#)

Admin	Technique	Accueil	Info-com
Philippe Gerards-Cottin	François Garcia	Charles Leydier	Bernard Descos
François Garcia	Didier Raymond	Alain Cabanel	François Garcia
		Arnaud Blatteyron	Fabienne Blanès
			Pascal Nauton
			Jacques Sellier
			Pierre Choulet
			Sylvie Richaud
			<u>Cécile Fabre-Bazié</u>

## **Laurent Charles présente son projet :**

Il souhaite réaliser un film sur l'APIMA en auto production mais dans un registre artistique non journalistique ni documentaire.

Il n'y a pas de d'idée économique derrière et l'apima aura un droit de regard sur la diffusion mais il souhaite avoir une entière autonomie sur la réalisation et le montage.

Toute personne qui ne souhaite pas que son image soit utilisée pourra bien sûr le lui demander.

Il présentera son projet une fois terminé à l'APIMA.

Des adhérents proposent des idées pour le film.

Vote contre : 0

## **Présentation des comptes**

Dépenses d'environ 2000€ supérieur au budget dû aurement anticipé de la souscription 14000 de cotisations en plus +30 adhérents et 2840€ de facturation au GRAAB et PJJ.

**Vote du budget 2016** (en annexe)

Vote contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

## **Présentation base informatique :**

Par Ratman

Ça avance

Question BTR c'est quoi ? base de transition rapide.

Les adhésions sont encore saisies dans l'ancienne base mais les traitements se font dans BTR.

## **Présentation BBMB**

Bernard Descos présente le travail du groupe BBMB (Présentation en ANNEXE).

Pourquoi recruter au niveau bts ? Car il faut une personne qui ait la capacité de s'auto-former et une autonomie supérieure au niveau bac.

Un débat :

Pourquoi temps partiel et non un temps plein pour l'embauche septembre 2017, dans l'organisation du départ à temps partiel de Boubou en 2018 ?

Contre le temps plein	Pour le temps plein
Incertitude sur le surcoût financier : un temps partiel (commençant en sept 2017), permet de préserver notre réserve financière.	Plus facile pour trouver des candidats Un temps partiel pourrait éliminer de bons profils
Un temps partiel permettrait d'embaucher un autre temps partiel dans l'avenir.	Equilibre de l'équipe des salariés : il n'y aurait qu'un seul temps plein si nouveau temps partiel. Un temps plein a un poids plus important au sein de l'association. Le temps partiel est une source de division entre salariés.
	Il assure de meilleures conditions d'encadrement des chantiers
	Former le nouveau permanent prend des heures sur le temps d'encadrement des permanents donc nous avons besoin de plus d'heures au total
	Besoin de plus d'heures pour intégrer certaines tâches actuellement réalisées bénévolement
	Le temps partiel fabrique de la précarité
	2 temps partiels impliquent 2 embauches et 2 formations

Plusieurs personnes pensent que l'on cherche à remplacer le temps plein de Boubou par un temps partiel. On réexplique le système de tuilage sur la fin 2017 et toute l'année 2018.

Explication sur les estimations des différents scénarios.

Les coûts des différents temps de travail sont présentés :

Si l'on embauche un Temps plein pour septembre ça nous coûterait 36000€ pour une année =  $\frac{3}{4}$  de nos économies.

1 temps partiel à 24h nous coûterait environ 2000€/mois

2 temps partiel à 24h nous coûterait environ 4000€/mois

1 temps plein à 35h nous coûterait environ 3000€/mois

Boubou a été adhérent puis salarié ? Oui,

Il faut définir le statut du salarié. Un salarié doit-il s'investir avec le même militantisme qu'un adhérent ?

Le groupe BBMB a listé les tâches réalisées hors encadrement de l'atelier par Boubou. Pour chacune d'entre elles, il y a des solutions autres que de la confier au nouveau permanent.

Il ne faut pas mettre sur les épaules du nouveau salarié (de la nouvelle salariée) le remplacement de Boubou.

Pour continuer la réflexion sur l'embauche du nouveau permanent, ou de la nouvelle permanente, et le fonctionnement à venir de l'association, deux groupes de travail sont formés :

**Groupe embauche** : aspects techniques : quand embaucher ? Temps plein ou partiel ? Comment embaucher ? Avec quel profil ? Et aller jusqu'à l'embauche de la personne. Les permanents sont embauchés pour l'encadrement de l'atelier, la formation, pas pour autre chose (?)

Sont inscrits dans ce groupe :

[Stéphane Durand](#), [François Vernadat](#), [Aurélien Struve](#), [Geneviève Boumelita](#), [Pierre-François Jourde](#), [Boubou](#), [Arnaud Blatteyron](#), [Véro Guillemard](#), [Jacques Sellier](#), [Grégory Roussel](#), [Antonio Freitas](#), [Sylvain CHauffour](#), [Eric Thiallier](#).

**Groupe « esprit et fonctionnement de l'apima »** : comment va perdurer et évoluer l'association après le départ de Boubou ? L'association va devenir ce que l'on va décider d'en faire : quelle part du bénévolat ?..... Les tâches que faisait Boubou paraissent énormes, sur une seule personne, mais partagées ce sera bien sûr moins énorme : outils de communication pour que cela puisse fonctionner ? L'esprit de l'Apima c'est aussi que chacun donne ce qu'il peut, pas de comptes à rendre à personne, pas de jugement.

Personnes inscrites dans ce groupe :

Aurélien Struve, Pierre Boussange, Boubou, Charles Leydier, Fabienne Blanès, Véro Guillemard, Sylvain Chauffour, Bernard Descos, Ratman, Laurent Charles, Pascal Nauton, Laure Lanoir

Certaines personnes pensent que ces deux groupes doivent travailler de façon indépendante, d'autres pensent que les deux sont intimement liés.

Les points de vue des permanents sur la quotité de la future embauche :

**Point de vue de Boubou :**

Favorable à un temps partiel d'abord en septembre prochain, dans l'idée de l'augmenter éventuellement ensuite.

**Point de vue d'Aurélien**

Boubou fait 35h actuellement. Il faut séparer le recrutement du permanent, de la fonction de représentation de Boubou.

Un temps partiel de 24h permet une disponibilité de Boubou pour transmettre son savoir aux groupes. Le bénévolat de Boubou permet actuellement aux autres permanents d'être plus sereins dans l'auto gestion des salariés.

**Point de vue de Stéphane :**

Un temps plein serait parfait et le recrutement d'un temps partiel serait plus difficile (car moins de candidats). Voir si on ne peut pas envisager un 30- 31 h, et voir s'il y a évolution possible du temps de travail, qu'il faudra bien préciser lors du recrutement.

**Point de vue de François :**

S'il y a des tâches supplémentaires qui lui reviennent, il veut qu'elles soient réalisées sur son temps de travail.

Un adhérent souligne l'importance de se projeter plus loin : que veut-on pour 2019 ?

La proposition est faite de rechercher d'autres types de contrats (contrats aidés ? cdd ? ....)

Ne peut-on pas envisager un autre planning de tuilage et de recrutement ?

Un temps partiel au-delà de 24 heures est-il possible ?

**Il est proposé l'organisation d'une autre Assemblée générale ordinaire au mois de juin :**

Pour voter sur l'embauche d'un(e) permanent(e), à partir du travail des 2 groupes « embauche » et « esprit de l'APIMA ».

Décision adoptée à l'unanimité sauf 1 abstention.

## La saturation de l'atelier

### *Pistes de réflexions issues des réglectifs pour éviter la saturation*

**-augmenter le nombre d'heures où les permanents sont deux.**

**(Propositions de nouvelles grilles horaires)**

**- embaucher un autre permanent**

**- augmenter le nombre de chantiers possibles dans la semaine = étendre les heures d'ouverture**

Les départs en vacances vont générer un surcroît de la demande au printemps.

Les heures supplémentaires ? Est-ce légal d'en avoir à l'APIMA ?

Cette décision était pour répondre immédiatement à une surcharge ponctuelle, et l'AG de novembre avait décidé que ce ne serait pas renouvelé.

Ce n'est pas dans « l'esprit de l'apima » d'embaucher de façon temporaire.

Selon le point de vue des permanents, les heures sup ont permis d'absorber la surcharge de l'atelier.

### **Boubou et Aurélien proposent une nouvelle grille de travail pour les permanents**

Ils détaillent l'actuel (en annexes) et explique la nouvelle (en annexes)

**L'atelier sera en permanence encadré par deux formateurs simultanément** (sauf période de congé d'un salarié).

Concrètement, cette formule implique la disparition des heures du soir (18 heures 20 heures) qui sont réaffectées le samedi en heures de travail des permanents.

A partir du 17 avril, les nouveaux horaires d'ouverture seront donc les suivants :

lundi	14 heures	18 heures
mardi	9 heures	18 heures
mercredi	9 heures	18 heures
jeudi	9 heures	18 heures
vendredi	9 heures	18 heures
samedi	9 heures	18 heures

Le lundi matin reste consacré au nettoyage de l'atelier à partir de 10 heures.

#### Précisions sur les objectifs visés :

Amélioration des conditions de travail des salariés : pour les salariés à temps pleins, la réorganisation permet de supprimer les enchaînements de semaines de 6 jours et de 5 jours coupées du seul dimanche comme repos hebdomadaire. Pour l'ensemble des salariés, la disparition des heures où ils encadrent seul l'atelier apporte plus de sécurité et de tranquillité d'esprit. Elle permet une relation plus sereine avec les adhérents présents.

Meilleure efficacité de l'encadrement : actuellement, le samedi, le nombre de chantiers théoriquement accepté est réduit à 5 (au lieu de 6 le reste de la semaine) et ils sont limités par les critères suivants : pas de première visite, pas de diagnostic complexe, accès aux chantiers complexes limité en fonction de l'autonomie de l'adhérent. De plus, la pratique dans l'atelier se limite le plus fréquemment à l'accompagnement dans la réparation du véhicule au détriment de l'aspect pédagogique. Avoir deux encadrants présents le samedi permettra d'accepter les chantiers de toutes difficultés comme les autres jours de la semaine. Elle permettra également de respecter l'objectif premier de l'APIMA : la pratique de la formation dans l'atelier qui reste la condition essentielle de plus d'autonomisation pour chacun.

Cela peut jouer sur la saturation : on est plus efficaces à 2, les chantiers avancent plus vite, on fait plus que 2 fois le travail.

Un débat s'ouvre sur cette nouvelle grille :

Voici les arguments qui ont été présentés pour et contre la fermeture de l'atelier à 18h :

Pour finir 18h	Contre finir 18h
Permet de travailler en doublette en permanence	Les dernières heures consacrées au remontage (en relative autonomie) devront être reportées au lendemain
Il n'y pas grand monde à partir de 18h	Toutes les personnes qui sortent du travail à 17h 17h30 devront venir le samedi
Permet de préserver la vie privée des permanents	Les horaires 18h à 20h permettent de faire de petits chantiers (plaquette, vidanges) et diagnostics simples : ils vont venir empiéter sur les chantiers plus longs.
Aurélien : tous les incidents qu'il y a eu ont eu lieu un samedi à un seul permanent	On perd 10h d'ouverture au total par semaine

#### **Avis des autres permanents :**

**François** est d'accord avec cette grille.

**Stéphane** précise qu'il n'a pas été associé à la réalisation de cette grille et qu'elle fait suite à une première proposition de grille qui l'aurait contraint à démissionner (car il a une 2e activité le samedi). Il n'est pas favorable à la fermeture à 18h, en se plaçant dans l'intérêt des adhérents mais demande à l'AG comment présenter les nouveaux horaires lors de la prise de rendez-vous.

#### **Avis d'adhérents :**

Il est proposé de refaire d'autres propositions de grilles en prenant en compte la future embauche (ex 24h en plus.)

Y a-t-il urgence à changer ces grilles et pourquoi ne pas attendre la future embauche ?

Et pourquoi ne pas faire glisser les horaires vers 10h-19h ?

Il faudrait voir les dates d'accroissement d'activité (par exemple début des vacances)

Il est demandé pourquoi ne pas solliciter des adhérents pour venir aider pour des chantiers ponctuels ? C'est en effet une aide qui peut être intéressante, mais nous ne pouvons pas faire un appel, chercher à « embaucher des bénévoles », car il y aurait des exigences sur leurs interventions, proches de ce qui est demandé aux permanents. On ne peut pas formuler d'exigences fortes à quelqu'un qu'on fait venir bénévolement. Par contre, si la personne vient spontanément, elle donne ce qu'elle peut, s'en va quand elle veut.

### **Vote nouvelle grille jusqu'à l'AG de juin 2017**

**A la prochaine AG sera évaluée sa pertinence, et sera décidée sa reconduction ou non.**

Pour : 44

Contre : 11

Abstention : 14

Non prise part au vote : 1

# **Annexes**

## Comptes 2016

Au 31 Décembre 2016

**Dépenses**

			Réalisations en €	Différence en EURO	Réalisation en %
602210	chauffage	1 000	693,00	307,00	69%
602230	outillage atelier	2 200	1 863,22	336,78	85%
604000	abonn/entr informatique	400	192,11	207,89	48%
605000	aménagement/entretien bureau	200	267,56	-67,56	134%
605100	aménagement/entretien atelier	2 200	2 360,55	-160,55	107%
606100	électricité / eau	2 800	2 905,83	-105,83	104%
606300	consommables atelier	2 400	3 336,08	-936,08	139%
606301	baladeuses	300	417,61	-117,61	139%
606400	fournitures administratives	200	357,12	-157,12	179%
	environnement	1 200	1 895,12	-695,12	158%
613000	loyer	27 000	26 400,00	600,00	98%
615610	hygiène	2 100	2 285,92	-185,92	109%
615620	entretien matériel	1 000	777,28	222,72	78%
615630	entretien analyseur	500	727,80	-227,80	146%
615640	entretien véhicule	150	256,70	-106,70	171%
616000	assurances	2 500	2 736,92	-236,92	109%
618300	revues techniques	2 000	1 984,32	15,68	99%
623000	communication	200	0,00	200,00	0%
625700	fête-repas	1 500	2 306,51	-806,51	154%
626100	frais postaux	500	303,60	196,40	61%
627800	frais bancaires	120	121,59	-1,59	101%
635130	impôts locaux	4 650	4 560,00	90,00	98%
641000	salaires nets	125 208	63 495,98	120865,14	97%
641000	heures de contrainte		0,00		
641000	heures supplémentaires		443,83		
641300	primes panier de jour		4 240,80		
645100	cotisations urssaf		36 608,85		
	FNAL		2,39		
645300	cotisations retraite		7 692,85		
645400	cotisations chômage		5 246,86		
645800	prevoyance		2 370,05		
645800	AGFF		763,53		
647500	médecine du travail	450	364,80	85,20	81%
648100	formation	500	0,00	500,00	0%
648200	cotis. form. Prof.	550	586,26	-36,26	107%
648300	déplacements	100	48,00	52,00	48%
658000	divers	500	883,39	-383,39	177%
666200	téléphone	1 000	899,00	101,00	90%
678800	charges exceptionnelles	500	172,18	327,82	34%
	Intérêts emprunt	4 680	10 075,00	-5395,00	215%
	Dépenses totales	188608	190 642,61	-2035	101%

## Recettes

754000	Collectes (fêtes)	150	382,83
756112	Cotisations	182400	196530
	produits financiers	400	378,74
	Aide CUI CAE (Français	1999	1609,09
	Divers	0	2840
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>184 949</b>	<b>201 741</b>

	<b>RESULTAT</b>	<b>-3 659</b>	<b>11 098</b>
--	-----------------	---------------	---------------

-1,98%



# **BOUBOU MET LES BOUTS** **(BBMB)**

## **DEUX GRANDS AXES**

### **1°) ASPECTS Technico-Pratiques et Financiers du départ- recrutement**

### **2°) APIMA – BOUBOU**

a) La conservation, l'évolution, la diffusion  
De l'Esprit, l'Ethique de l'APIMA

b) Les conséquences sur l'évolution du fonctionnement de l'APIMA

### **1°) Les aspects technico-pratiques et financier du départ-recrutement**

L'essentiel du travail repose sur une harmonisation, un tuilage entre le départ et le remplacement sur le poste de BB, en tenant compte des contraintes financières, de la législation du travail et des particularités de la vie apimiesque.

#### **° Calendrier**

Départ de BB début 2019 + congés, récupérations

Début 2018 BB à 80%

Recrutement : Automne 2017 sur 1tps partiel (24h mini /sem. Permet période d'essai et passage progressif à un plein temps

Démarche dès Avril-Mai 2017 auprès de :

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Assoc + lieux alternatifs
- Centres de formation/Lycées

- Sélection : Septembre 2017

#### **° Procédure d'embauche**

##### **-Deux groupes d'évaluation :**

1= Evaluation de la capacité à intégrer le fonctionnement associatif et apimiesque

2= Evaluation technique et pédagogique

##### **Déroulement :**

- Elimination sur dossier
- Pour les candidats retenus :

Deux entretiens : a) Connaissance du milieu associatif

b) Partie technique et pédagogique sur un sujet défini (ex : moteur 4 temps à expliquer) +

un sujet surprise

Deux mises en situation sur deux ½ journée : une avec BB et ses commentaires

Une autre avec Stéphane avec évaluation de la prise en compte et

l'intégration des conseils donnés.

Prévoir un groupe de suivi pour la période d'essai

## ◦ Ebauche du profil du poste de Formateur

**Permis B exigé**

### **Compétences techniques attendues**

- Niveau de connaissance initiale élevé (équivalent BTS), expérience plus que souhaitée
- Capacité à acquérir des compétences, de lui-même et par le biais de la formation afin de suivre les évolutions technologiques du secteur automobile (prépondérance de l'électronique, arrivée des voitures hybrides,...)

### **Compétences humaines attendues**

#### Par rapport aux adhérents

**Pédagogie/Adaptabilité**

**Patience, calme, empathie**

**Capacité d'évaluation du niveau de l'adhérent/Comment bosser avec**

**Evaluer la durée du chantier en fonction du niveau (degré d'autonomie et capacité d'apprentissage de l'adhérent)**

**Fermeté bienveillante / Capacité d'écoute**

#### Par rapport à l'équipe d'encadrement

**Capacité à encadrer l'atelier (autonomie)**

**Capacité à travailler en équipe autogérée (prise de décision collective)**

**Capacité d'échange avec ses futurs collègues**

### **Nature du travail**

**Formation des membres de l'association à la mécanique automobile**

**Diagnostic des dysfonctionnements comprenant éventuellement l'essai des véhicules**

**Mise au point du plan de travail des réparations avec l'adhérent :**

- pourquoi, comment, en fonction du niveau de l'adhérent

- savoir évaluer combien de temps sera nécessaire

- évaluer l'aspect économique de la réparation, savoir orienté vers le FDS si besoin

**Suivi contrôle et aide de l'adhérent durant la réparation**

**Vérification et essai du véhicule**

**Prise en charge de stages internes à la formation à la mécanique automobile**

**Capacité à organiser des formations externes à la structure**

**Relations avec les structures extérieures**

### **Responsabilité**

**Sécurité des personnes sur chaque poste de travail et sécurité globale de l'atelier**

**Bonne marche générale de l'atelier (discipline)**

**Qualité de la formation**

**Qualité de la réparation vis-à-vis de l'adhérent (notion de sécurité)**

**Gestion de l'atelier, gestion des rendez vous, organisation matérielle de l'atelier**

## ◊ Modalités financière et impact budgétaire

Il serait bien que ce soit notre trésorier qui les présentes...

3 hypothèses :

Un tps partiel = 2000€/mois

Deux tps partiels = 4000€

Un tps complet = 3000€/mois

Tps = 24h mini légal

2 tps partiel = 48h

1 tps complet = 35h

La réserve financière permet de couvrir les coûts supplémentaires dont il faudra déduire les 20% de bb quand celui-ci passera à 80% début 2018.

A priori, en s'en tenant au bilan 2016 (qui fut exceptionnel par le nbr des nvx adhérents), les recettes ne permettent pas de supporter ce surcoût sur du long terme.

Reste l'inconnu de la répartition des tâches de bb ....

## **2°) APIMA - BOUBOU**

### **a) Conservation, Evolution, Diffusion de l'Esprit, L'Ethique de l'APIMA.**

Comme pour la partie suivante, ceci est informatif pour une mise en œuvre ultérieure et à long terme. C'est une liste non exhaustive qui sera débattue plus tard.

#### **Information-Transmission auprès des nouveaux adhérents**

##### **Histoire de l'Apima**

- Origine,
- Valeurs,
- principes,
- fondamentaux,
- évolution ....

##### **Comment redéfinir, garder, faire évoluer tout ça ?**

Qu'est ce qui fait sens à L'Apima ?

Définition de l'Education Populaire

Projet associatif différent d'une entreprise conventionnelle et non contre.

Produire des chartes ?

Favoriser l'expression de chacun

Mettre en place une méthodologie pour recueillir la vision de chacun et aboutir à un projet commun

### **b) Les conséquences sur le fonctionnement de l'APIMA**

- Evolution de la répartition des tâches.

- Etat des différentes tâches à discuter ultérieurement en AG

- Ce qui suit n'a qu'un but informatif aujourd'hui en rapport avec la variété des sujets abordés par le BBMLB.

-Et il faut tenir compte de l'implication déjà existante de l'ensemble des permanents et des adhérents dans ces tâches.

- Les commissions diverses et variées (ex : FDS)
- Les groupes de travail
- Le Régulectif
- Les stages internes (organisation...) avec les permanents
- Relation avec le proprio.
- Accueil de stagiaires extérieures ( PJJ, etc..)
- Les grilles d'horaires des permanents
- Stages extérieurs ? Proposition, montage, devis, suivi
- Les relations extérieures : (ESSS, autres assoc,,,,)
- Accueil des nouveaux adhérents
- Répondre au mail
- Les travaux collectifs

- INFORMER – DIFFUSER – CONSERVER

Faire en sorte que l'info soit accessible pour tout le monde ? // Fonctionnement de l'atelier, de l'APIMA

Multiplication des référents ?

Le Turn-over ?

Outil(s) de stockage, de diffusion ?

### **c) Conservation, Evolution, Diffusion de l'Esprit, L'Ethique de l'APIMA.**

Comme la précédente cette partie est informative pour une mise en œuvre ultérieure et à long terme. C'est une liste non exhaustive qui sera débattue plus tard.

#### Information-Transmission auprès des nouveaux adhérents

##### Histoire de l'Apima

- Origine,  
Valeurs,  
principes,  
fondamentaux,  
évolution ....

##### Comment redéfinir, garder, faire évoluer tout ça ?

Qu'est ce qui fait sens à L'Apima ?

Définition de l'Education Populaire

Projet associatif différent d'une entreprise conventionnelle et non contre.

Produire des chartes ?

Favoriser l'expression de chacun

Mettre en place une méthodologie pour recueillir la vision de chacun et aboutir à un projet commun.

# Grille actuelle sur 1 mois

n° semaine		horaire Stéphane		horaire Roger		horaire Aurélien		horaire François		
civile	APIMA	date	de	à	de	à	de	à	de	à
8	5	lundi	20-févr		10	18			14	20,4
		mardi	21-févr		9	18	9	18	14	20,4
		mercredi	22-févr		9	18	14	20,4	9	13,5
		jeudi	23-févr		9	18	9	18	14	20,4
		vendredi	24-févr		9	18	14	20,4	9	13,5
		samedi	25-févr				9	18,4	9	18,4

n° semaine		horaire Stéphane		horaire Roger		horaire Aurélien		horaire François			
civile	APIMA	date	de	à	de	à	de	à	de	à	
9	6	lundi	27-févr	9	13,5	14	20,4	10	18		
		mardi	28-févr	9	13,5	14	20,4	9	18		
		mercredi	01-mars	9	13,5	9	18	14	20,4		
		jeudi	02-mars	9	13,5	14	20,4	9	18		
		vendredi	03-mars	9	13,5	9	18	14	20,4		
		samedi	04-mars	9	18,4	9	18,4				

n° semaine		horaire Stéphane		horaire Roger		horaire Aurélien		horaire François			
civile	APIMA	date	de	à	de	à	de	à	de	à	
10	7	lundi	06-mars	10,4	13,5	10	13,5	10,4	20,4	10,4	18
		mardi	07-mars			14	20,4	9	13,5	9	18
		mercredi	08-mars			9	13,5	14	20,4	9	18
		jeudi	09-mars			14	20,4	9	13,5	9	18
		vendredi	10-mars			9	13,5	14	20,4	9	18
		samedi	11-mars			9	18,4	9	18,4		

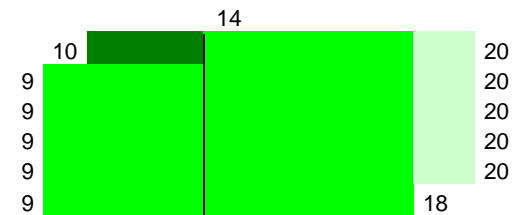
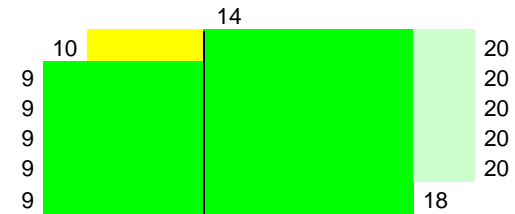
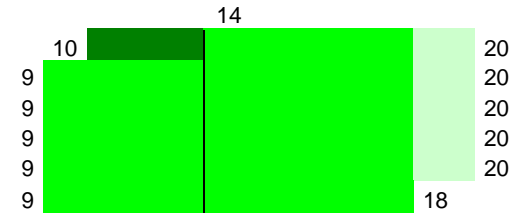
n° semaine		horaire Stéphane		horaire Roger		horaire Aurélien		horaire François			
civile	APIMA	date	de	à	de	à	de	à	de	à	
11	8	lundi	13-mars	10	18	14	20,4	14	20,4		
		mardi	14-mars	9	18	14	20,4	9	13,5		
		mercredi	15-mars	9	18	9	13,5	14	20,4		
		jeudi	16-mars	9	18	14	20,4	9	13,5		
		vendredi	17-mars	9	18	9	13,5	14	20,4		
		samedi	18-mars			9	18,4	9	18,4		

	44	31,2	37,6	
	70	140	140	80
total	74,5	156,5	157,8	81,2
prorata	0,532143	1,117857	1,127143	0,58

à reporter :	2,30	-4,85	-3,80	-6,40
--------------	------	-------	-------	-------

	Stéphane	Roger	Aurélien	François	
nombre de samedis :	2	10	12	6	30
nombre de soirées :	14	24	28	14	80
semaines de 6 jours :		8	8	1	17
weekend 1 jour :	2	8	6	2	18

Contraintes théoriques					
	Stéphane	Roger	Aurélien	François	
nombre de samedis :	2	5	6	3	16
nombre de soirées :	14	26	26	14	80
semaines de 6 jours :		2 ou 1	1 ou 2	1	1
weekend 1 jour :	1	3			4



période du 28-nov-2016 au 18-mars-2017

Nom	Prorata	Dif.	Si	Temps plein	Supplémentaires déduites
Stéphane	0,5041	2,30	0,5	temps plein	
Roger	1,0753	-4,85	1	temps plein (heures supplémentaires déduites)	
Aurélien	1,0939	-3,80	1	temps plein (heures supplémentaires déduites)	
François	0,61	-6,40	0,571	temps plein (heures supplémentaires déduites)	

## Nouvelle Grille sur 1 mois

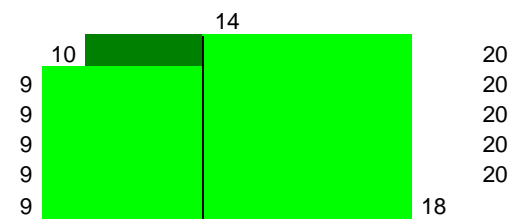
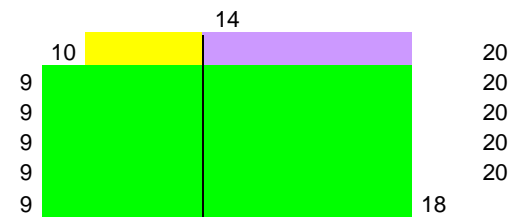
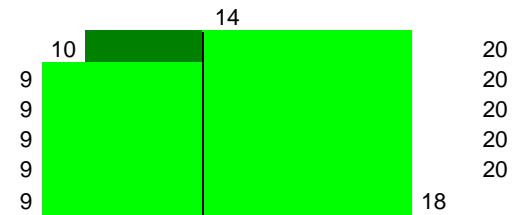
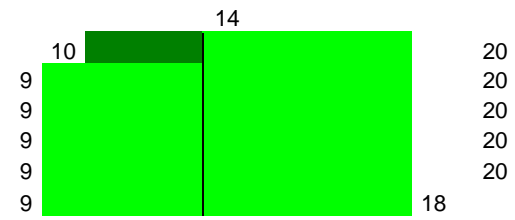
n° semaine				3,1		44,6		26,6		44,6	
civile	APIMA	date		horaire Stéphane	horaire Roger	horaire Aurélien	horaire François				
		de	à	de	à	de	à	de	à		
44	5	lundi	12-juin	10	18,2	14	18,2				
		mardi	13-juin			9	18,2			9	18,2
		mercredi	14-juin			9	18,2			9	18,2
		jeudi	15-juin			9	18,2			9	18,2
		vendredi	16-juin					9	18,2	9	18,2
		samedi	17-juin					9	18,2	9	18,2

n° semaine				8,2		31,8		18,4		46	
civile	APIMA	date		horaire Stéphane	horaire Roger	horaire Aurélien	horaire François				
		de	à	de	à	de	à	de	à		
45	6	lundi	19-juin	14	18,2	10	18,2				
		mardi	20-juin	9	18,2			9	18,2		
		mercredi	21-juin	9	18,2			9	18,2		
		jeudi	22-juin			9	18,2	9	18,2		
		vendredi	23-juin			9	18,2	9	18,2		
		samedi	24-juin			9	18,2	9	18,2		

n° semaine				22,6		35,8		46			
civile	APIMA	date		horaire Stéphane	horaire Roger	horaire Aurélien	horaire François				
		de	à	de	à	de	à	de	à		
46	7	lundi	26-juin	10,4	13,5	10,4	18,2	10	18,2	10,4	18,2
		mardi	27-juin			9	18,2			9	18,2
		mercredi	28-juin			9	18,2	9	18,2		
		jeudi	29-juin					9	18,2	9	18,2
		vendredi	30-juin					9	18,2	9	18,2
		samedi	01-juil			9	18,2			9	18,2

n° semaine				3,1		35,4		35,8		44,6	
civile	APIMA	date		horaire Stéphane	horaire Roger	horaire Aurélien	horaire François				
		de	à	de	à	de	à	de	à		
47	8	lundi	03-juil	14	18,2			10	18,2		
		mardi	04-juil			9	18,2	9	18,2		
		mercredi	05-juil			9	18,2	9	18,2		
		jeudi	06-juil	9	18,2	9	18,2				
		vendredi	07-juil			9	18,2	9	18,2		
		samedi	08-juil	9	18,2			9	18,2		

	22,6	36,8	45	80	430
total	70	140	140	80	432,1
prorata	0,403571	0,998571	1,037143	0,647143	



<b>à reporter :</b>	<b>-1,00</b>	<b>0,40</b>	<b>3,20</b>	<b>-3,60</b>
---------------------	--------------	-------------	-------------	--------------

	Stéphane	Roger	Aurélien	François	
nombre de samedis :	2	12	12	6	32
nombre de soirées :					
semaines de 6 jours :					
weekend 1 jour :	1	8	4		13

Contraintes théoriques					
	Stéphane	Roger	Aurélien	François	
nombre de samedis :	2	5	6	3	16
nombre de soirées :	14	26	26	14	80
semaines de 6 jours :		2 ou 1	1 ou 2	1	1
weekend 1 jour :	1	3			4

		20-mars-2017	au	8-juil-2017	
Prorata Stéphane	0,4982	-1,00	dif. Si	0,5	temps plein
Prorata Roger	1,0007	0,40	dif. si	1	temps plein
Prorata Aurélien	1,0057	3,20	dif. si	1	temps plein
Prorata François	0,57	-3,60	dif. Si	0,571	temps plein